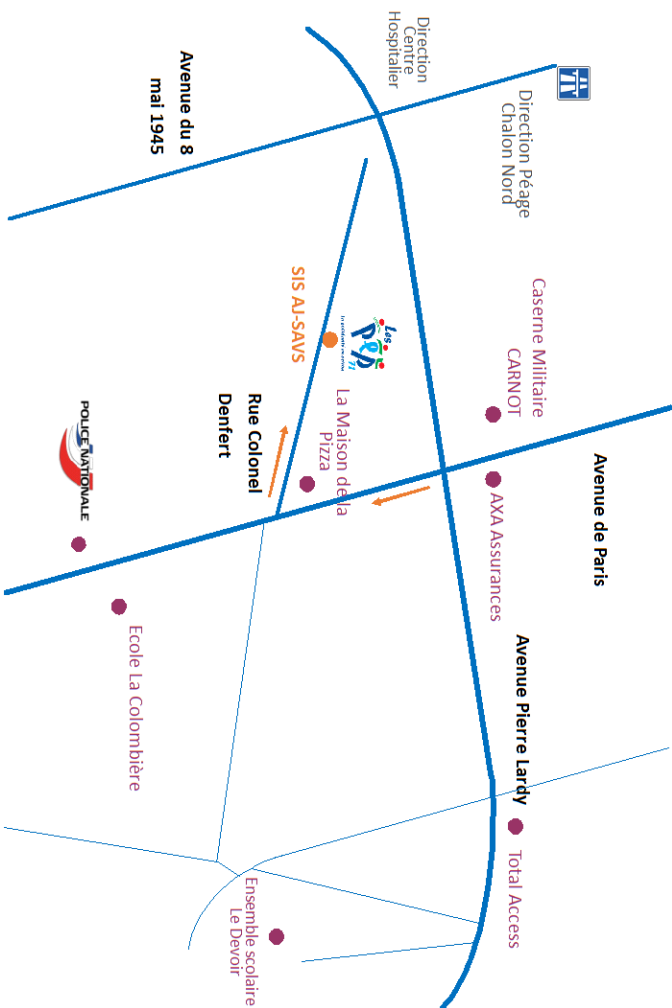




PLAN D'ACCES



HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi :
9h00 - 18h30

HORAIRES SECRÉTARIAT :

Du Lundi au Jeudi :
9h00 - 12h00
13h00 - 17h00

Le Vendredi :
9h00 - 12h00
13h00 - 16h00



PEP 71 - Siège Social
18 rue du Colonel Denfert
71100 CHALON-SUR-SAONE
www.pep71.org



POUR UNE
SOCIÉTÉ
INCLUSIVE

SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE SOCIALE

SAVS

Site de Chalon



18 rue du Colonel Denfert
71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03.85.41.06.83
savs-aj.chalon@pep71.org

A QUI S'ADRESSE LE SAVS ?

Le SAVS s'adresse à des adultes en situation de handicap psychique ayant une orientation de la CDAPH en cours de validité et résidant sur le territoire d'intervention défini.

MISSION

- Favoriser le suivi médical, somatique et psychique,
- Favoriser le maintien et l'amélioration du cadre de vie
- Favoriser la qualité de vie sociale et relationnelle
- Favoriser la prise en compte des questions budgétaires et administratives

PROCEDURE D'ADMISSION

1. **Entretien primo accueil** avec remise du Livret d'Accueil, du Règlement de Fonctionnement et des informations concernant la personne de confiance
2. **Présentation du dossier** en commission d'admission
3. **Si avis favorable** de la commission et si une place est disponible : admission au SAVS
4. **Signature du DIPC** (Document Individuel de Prise en Charge)
5. **Elaboration du Projet Individualisé d'Accompagnement** dans les 6 premiers mois..

CHALON-SUR-SAÔNE PRÉSENTATION DU SAVS

39 places

Le SAVS s'adresse aux personnes dans le cadre de prestations individuelles. Elles sont délivrées au domicile ou à partir du domicile de la personne et ont pour objectif de permettre aux personnes de bénéficier :

- D'un soutien pour la mise en oeuvre de l'autonomie dans les déplacements
- D'un accompagnement à leurs RDV médicaux
- D'une vigilance particulière à leur état de santé
- D'un soutien à l'accès aux dispositifs d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi
- D'un soutien à la coordination de leur parcours de soin
- D'un accompagnement dans les achats divers et à l'entretien du logement
- D'une sensibilisation à l'équilibre alimentaire et aux soins corporels
- D'un soutien pour favoriser l'émergence des compétences et des ressources pour construire différents projets
- D'une écoute et d'un soutien relationnel
- D'un accompagnement pour accéder à des activités
- D'un soutien ponctuel dans le quotidien administratif et budgétaire

QUI FINANCE ?

Le SAVS est financé par le département de Saône et Loire par l'octroi d'une dotation globale.

L'EQUIPE

L'équipe éducative est composée de :

- Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF)
- Éducateurs spécialisés
- Moniteurs éducateurs
- Aides médico-psychologique
- Accompagnants éducatif et social